



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges – Secteur sud

375

DA20

Projet éolien Des Neiges – Secteur sud
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
6211-24-088

Le 8 février 2024

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges, Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaupré
Dépôt d'informations sur le démantèlement

Monsieur le président,

Suite à une question à cet effet posée dans le cadre de la séance d'audiences publiques tenue le 6 février 2024, nous désirons par la présente fournir à la Commission l'information complémentaire demandées sur les garanties financières liées au démantèlement du projet éolien Des Neiges – Secteur sud.

Boralex, Énergir et Hydro-Québec (l'Initiateur) ont pris l'engagement dans l'étude d'impact sur l'environnement d'assurer le démantèlement du parc éolien Des Neiges-Secteur sud ainsi que la remise en état du site, et d'en assumer tous les frais.

En tant qu'entreprises québécoises responsables bien implantées au Québec, solides financièrement et pour qui il est impératif de permettre au milieu de reprendre son état naturel, le démantèlement et la remise en état du site seront réalisés selon les meilleures pratiques et en vertu de la réglementation en vigueur.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale Fortin-Richard
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex inc.